



Bourron-Marlotte

actualités

Meilleurs Vœux 2016



Armand Charnay *Saltimbanques demandant l'hospitalité par la pluie*

© Coll. Musée de Charleux

► édito

Les douze coups de minuit retentiront bientôt dans notre village pour marquer la fin de l'année 2015 dans une France frappée dans sa chair par de lâches ennemis de la liberté et de la démocratie.

Ne cédon pas à la peur, gardons confiance en l'avenir et préservons notre envie de vivre ensemble dans notre belle commune du Pays de Fontainebleau.

Ce dernier éditorial ne portera pas sur le bilan de l'année écoulée : c'est à chacune et chacun d'en apprécier les réalisations visibles, en rappelant la citation de Marie Curie : « on ne fait jamais attention à ce qui a été fait ; on ne voit que ce qui reste à faire ».

Ce sera l'objet, avec la feuille de route 2016, de la traditionnelle cérémonie des vœux le 18 janvier prochain à laquelle vous êtes cordialement invités.

Profitons au contraire de cette période privilégiée que sont les fêtes de fin d'année pour apprécier pleinement la joie d'être en famille, avec ses enfants et ses amis.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de très heureuses fêtes de fin d'année et vous présenter mes meilleurs vœux personnels pour une belle année 2016.

Jean-Pierre Joubert,
Maire

Travaux Actualités

► p. 2

Cérémonie 11 novembre 2015

► p. 2

Actualités des associa- tions ► p. 6

Réforme des territoires intercommunaux

La Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe) prescrit l'élaboration d'un schéma départemental avec la constitution de communautés de communes d'au moins 15 000 habitants afin de prendre en compte les bassins de vie et la cohérence territoriale.

► Lire l'article en intégralité p. 3

Salon du livre

La 4^{ème} édition du Salon du Livre a eu lieu les 21 et 22 novembre dans la salle des fêtes de Bourron-Marlotte. Une vingtaine d'auteurs se sont répartis sur les deux journées : le roman côtoyait la gastronomie, le roman policier, la poésie, le recueil de Nouvelles, l'aventure...

► Lire l'article en intégralité p. 4

► VŒUX DU MAIRE

Le 18 janvier 2016
à 18h30 dans l'espace Renoir

Actualités des travaux

L'étang de la Ferme Saint Léger subit un ensablement progressif depuis plusieurs années. En effet, les eaux pluviales d'une partie de la commune viennent s'y déverser, chargées de sable, après leur cheminement souterrain. Une étude a été réalisée pour la mise en place d'un désableur /décanteur, qui reçoit les eaux pluviales du réseau séparatif de Bourron-Marlotte et les travaux sont en cours depuis le 1^{er} décembre.

La rénovation des trottoirs sur l'avenue Blaise de Montesquiou est décalée au 1^{er} trimestre 2016 en raison du chantier des eaux pluviales de l'étang St Léger.

La réalisation d'un parking de 18 places, rue du Général de Gaulle, a commencé et sa future mise en service augmentera l'offre de stationnement.

L'Atelier Delort nécessite des travaux de peinture qui sont en cours et sera ouvert en janvier 2016 .

Dans les écoles, divers travaux d'entretien et des interventions sur les toitures des bâtiments sont programmés pour 2016 pendant les vacances scolaires. ■

URBANISME

Vous trouverez dans ce bulletin un supplément à lire impérativement et à conserver, avant d'envisager des travaux ou de déposer un permis de construire.

Le recensement

Filles et garçons âgés de 16 ans et de nationalité française, faites-vous recenser dans les trois mois suivant votre date anniversaire à la mairie de votre domicile.

Le recensement est un acte citoyen volontaire qui vous donne des droits (participation à la journée d'appel et de préparation à la défense, inscriptions aux examens et concours soumis à l'autorité de l'Etat dont le permis auto et moto).

Documents nécessaires à cette formalité : la copie de la pièce d'identité du jeune et le livret de famille des parents. ■

Cérémonie 11 novembre 2015



Dépose d'une rose par les enfants des écoles sur les tombes des soldats morts pour la France.



Allocution du maire au monument aux morts en présence de nombreux habitants et des enfants des écoles.

► FINANCEMENT DU BAFA

Le Centre Communal d'Action Sociale propose, pour les jeunes de 17 à 25 ans, de financer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser à la mairie auprès de Mme Choquet.



Un nouveau conseil municipal **des Jeunes**

Une initiative à saluer : l'école primaire a organisé, en partenariat avec la commission scolaire de la municipalité, des élections pour constituer un conseil des jeunes. Les élèves se sont pris au jeu et les candidats, très motivés, se sont engagés dans une campagne digne d'hommes et femmes politiques aguerris. Les affiches réalisées rivalisaient d'inventivité, afin de séduire et de convaincre les électeurs.

Certains ont proposé de planter un arbre de l'amitié, d'équiper la cour de récréation d'un panier de basket, de préparer des repas bio ou végétariens à la cantine, ou ont promis d'obtenir des frites une fois par semaine ! Des idées à foison, qui pourront être discutées et certaines d'entre elles concrétisées. Leur fierté et leur implication, sensibles dès la cérémonie du 11 novembre, font plaisir à voir. ■

Goûter des seniors 29 novembre



80 personnes ont passé un agréable moment en compagnie de l'animatrice Noël et sont reparties avec leur colis.

du côté de la communauté

Réforme des territoires intercommunaux

La Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe) prescrit l'élaboration d'un schéma départemental avec la constitution de communautés de communes d'au moins 15 000 habitants afin de prendre en compte les bassins de vie et la cohérence territoriale.

Notre communauté de communes du Pays de Fontainebleau, qui comprend cinq communes (Avon, Bourron-Marlotte, Fontainebleau, Recloses et Samoie-sur-Seine), est bien au-delà du seuil minimum de population avec ses 34 503 habitants. Ce qui n'est pas le cas de chacune des quatre communautés de communes qui nous entourent : Pays de Seine (3 communes), Entre Seine et Forêt (3 communes), Pays de Bière (10 communes) et Terres du Gâtinais (16 communes).

Le Préfet souhaite l'émergence de trois grands pôles à l'ouest du département (Meaux,

Melun et Fontainebleau), d'où sa proposition le 13 octobre dernier de former un nouveau territoire de Fontainebleau issu de la fusion des cinq communautés de communes (sans les communes de Villiers-en-Bière et Villiers-sous-Grez), soit un ensemble de 35 communes et 72 379 habitants.

Cette proposition, soumise à l'avis des conseils municipaux et communautaires dans un délai de 2 mois, fera l'objet d'un document définitif arrêté avant le 31 mars 2016 et la mise en œuvre du nouveau schéma territorial entrera en vigueur le 1er janvier 2017.

Le Conseil de Bourron-Marlotte a émis un avis favorable de principe au schéma de fusion proposé par le Préfet pour Fontainebleau après avoir débattu des avantages et faiblesses d'un tel regroupement (cf. compte rendu du Conseil du 11/12/2015).

Parmi ceux-ci, on peut citer le développement

économique et touristique pour la création d'emplois, la mutualisation des moyens pour être source d'économies et le rapprochement de communes urbaines et rurales pour une capacité financière nouvelle et des investissements rationnels.

Avec toutefois une double-réserve :

- pour le schéma global pour la Seine-et-Marne la perte de richesses financières résultant de la sortie du département des communautés de communes de Sénart et d'une partie de Plaines et Monts de France et, au niveau local de Fontainebleau ;
- sur la gouvernance qui se fait au profit des communes les plus importantes à travers la réduction du nombre de conseillers communautaires élus au suffrage universel. ■



La Saint Hubert au château de Bourron

En étroite collaboration avec l'Equipage de Fontainebleau, la mairie et le château, une magnifique journée de la Saint Hubert fut ordonnée le Samedi 17 octobre dernier. Une très belle messe fut célébrée par le Père José Antonini à l'église Saint-Sévère. A l'issue d'une cérémonie orchestrée avec brio par Charles Fougea, maître d'équipage, il y eut la bénédiction des chiens puis le départ de la meute et des cavaliers vers la plaine verte.

Le château de Bourron a connu de nombreuses chasses à courre, la plus célèbre d'entre elles, fut celle où en 1725 Louis XV, l'année de son mariage, vint au château pour rencontrer son beau-père. L'étiquette lui interdisant de l'organiser au château de Fontainebleau, elle se déroula donc au château de Bourron.

La commission Animation a relancé avec succès cette tradition un peu oubliée. ■

Marche nordique



Voici une enfant du pays qui accède au sommet du podium : Apolline Mazureck, arrivée 2^{ème} féminine Elite, devient, le 10 octobre 2015, championne de France senior de marche nordique.

Sportive accomplie, pratiquant, en famille, la randonnée et la course à pied depuis son plus jeune âge, Apolline se spécialise dans ce domaine en plein essor depuis quatre ans, et, entraînée par le coach Marc Thoraval, elle atteint un degré de grâce et de perfection techniques impressionnant. Elle aime faire partager sa passion, tant comme éducateur sportif en école primaire, que comme prof de fitness, ou lorsqu'elle encadre des amateurs et amatrices de marche nordique, à qui elle fait découvrir avec enthousiasme les sentiers de la forêt de Fontainebleau. Quinze jours après le championnat de France, durant lequel des arbitrages difficiles l'ont un peu affectée, Apolline se distingue à nouveau dans le grand trail des Templiers (78 km, 3500 m de dénivelé). ■

Salon du livre



La 4^{ème} édition du Salon du Livre a eu lieu les 21 et 22 novembre dans la salle des fêtes de Bourron-Marlotte. Une vingtaine d'auteurs se sont répartis sur les deux journées : le roman côtoyait la gastronomie, le roman policier, la poésie, le recueil de nouvelles, l'aventure... le management, le roman historique et aussi les albums illustrés des Editions Lelyrion. La librairie Le Nénuphar était aussi présente avec une palette bien fournie d'ouvrages pour les jeunes enfants.

Pour la première fois, deux animations ont été proposées pour les jeunes : la lecture de conte et la technique de l'illustration d'album pour être en phase avec l'espace jeunesse du Salon.

Le prochain salon mettra plus à l'honneur la littérature de jeunesse. ■

La broderie comme mode de personnalisation



Dans une jolie cour au Pavé du Roy, Claudine Altier a installé son atelier et réalise pour vous toute broderie sur textiles, que vous les lui apportiez ou qu'elle vous les fournisse : T-shirts, pulls, blousons, peignoirs pour petits et grands, bavoirs, linge de maison, toiles de transat, et aussi tapis de selles pour nos amis chevaux... Une femme aussi experte dans son travail que bonne conseillère et riche d'idées créatives ! ■

15 RN 7 – Le Pavé du Roy – 06 17 26 81 73

Votre voiture aux petits soins !



Alfred Chevalier / 06 25 03 81 32
alfred.chevalier@ecoprojo.fr
www.ecoprojo.fr

Alfred Chevalier, ancien préparateur de voitures chez BMW habitant Bourron-Marlotte, vient devant chez vous avec son utilitaire équipé d'un matériel de professionnel : compresseur, brosses... et assure un nettoyage en profondeur de l'intérieur de votre voiture, que vous retrouverez comme neuve. A partir de 30 €, selon état et taille du véhicule. En parallèle, si le nettoyage de l'extérieur vous intéresse, il est équipé de produits de lavage écologique sans eau, et il rénove également les phares à domicile. Autre prestation possible, fourniture de phares d'occasion, d'origine constructeur, préalablement vérifiés et remis en état, avec garantie, à des prix très intéressants. ■

La malle à bonheur

Eliane LIMON, installée à Bourron-Marlotte depuis plusieurs années, vient d'étendre ses activités de décoration d'intérieur et de meubles & objets anciens revisités, à celle de dépôt-vente d'antiquités et brocante, en reprenant la boutique La Malle à Bonheur à Villiers-sous-Grez, 28 rue René Lefebvre.

Vous trouverez dans sa Malle un grand choix d'objets de décoration et pourrez également lui proposer vos objets afin qu'ils fassent le

bonheur de nouveaux propriétaires attentifs. N'hésitez pas à lui rendre visite toutes les fins de semaines (samedi et dimanche après-midi de 14h30 à 19h30) pour découvrir ses trésors, juste pour le plaisir. Vous y recevrez le meilleur accueil. ■

Vous pouvez également la joindre au 06 99 81 06 46 ou par mail à lamalleabonheur@gmail.com afin d'avoir un rendez-vous personnalisé

► NOUVEAU !

Laura Motoman vient d'ouvrir un espace dédié au bien-être et propose différents massages, un drainage lymphatique et de la réflexologie plantaire ainsi qu'une belle variété de soins et de coffrets cadeaux.

1 rue Cicéri, Bourron-Marlotte
06 13 58 97 40

L'Armurerie du Château d'Eric Mondouot a 20 ans !



Chasseurs et tireurs connaissent bien cet établissement de 850 m² situé dans la zone industrielle où ils peuvent bénéficier des conseils d'une équipe de pros et de passionnés. Ils pourront y trouver armes, équipements et accessoires pour pratiquer leurs loisirs, et ils peuvent s'entraîner grâce à un simulateur de tir et un « sanglier courant » indoor unique en Ile-de-France.

Mais c'est aussi un magasin où acheter de nombreux cadeaux : gibecières, coutellerie, vaisselle, bronzes animaliers, peluches, vêtements chics et douillets. Pour les amateurs de nature, des idées pour Noël. ■

ZI Route de Villiers
01 60 71 91 64
www.armurerie-chateau.fr

De jeunes visiteurs à l'exposition Armand Charnay



Les élèves de l'école primaire de Bourron-Marlotte et leurs enseignantes ont pu visiter l'exposition Armand Charnay, à l'initiative des Amis de Bourron-Marlotte. Deux parcours poétiques, dotés chacun d'un fil conducteur, animaient la visite : pour les plus petits, un conte autour du parapluie rouge que l'on retrouve sur un certain nombre de tableaux de l'artiste, pour les plus grands, un conte sur le thème des saltimbanques. Ces deux contes ont été créés par Catherine Dodu, professeur

des écoles et Marielle Guénébault, anciennement professeur de français.

Grand succès pour ces visites qui se sont terminées en petits groupes autour de tableaux choisis par les enfants très intéressés par un peintre qui a vécu 40 ans dans leur village.

Suite à l'état d'urgence, les deux conteuses ont maintenu leur animation dans les classes grâce à la projection des œuvres du peintre sur les tableaux numériques. ■



Autour de l'exposition Armand Charnay ont été organisées tous les samedis des conférences sur des artistes du village et sur Charnay qui ont eu un large succès. A l'occasion de la dernière conférence, le 5 décembre, Danièle Miguet, commissaire de l'exposition, a évoqué devant une assemblée importante « la représentation du cheval dans l'œuvre d'Armand Charnay. »



Le Chant du Corps

Voici l'actualité des différentes activités de l'Association « Le Chant du Corps »

Cours de Qi Gong :

Le QI GONG, gymnastique énergétique douce, lente et profonde vous aidera :

- à conserver, améliorer votre forme et votre santé
- à vous libérer de vos tensions, à vous détendre
- à vous ressourcer.

C'est une discipline accessible à tous et à tout âge.

Séance d'essai gratuite

Cours dispensés par Yvonne Steil, diplômée par la Fédération des Enseignants de QI GONG et Arts Energétiques (F.E.Q.G.A.E.) et la fédération « Sports pour Tous »

Cours de langue chinoise :

Les cours de langue chinoise ont lieu dans la Maison Monier .

Pour tout renseignement, veuillez contacter Dorianne au 01 64 78 39 99.

L'atelier de calligraphie :

Brigitte Durand, peintre et calligraphe propose un atelier de calligraphie par mois le vendredi de 15h30 à 18h30 dans la salle Virion, Maison Monier.

Les ateliers de fleurs de Bach :

Adelaïde Leroy-Beaulieu propose un atelier thématique pour l'univers merveilleux des « Fleurs de Bach » un vendredi soir par mois de 18h30 à 20h30 à la Maison Monier.

La formation d'astrologie humaniste

Pour la 7ème année est proposé un cycle de formation d'astrologie humaniste sur 3 ans par Dominique. Cette formation a lieu à la salle Virion, Maison Monier un vendredi après-midi par mois de 13h00 à 18h00.

Nous étudierons la lecture du thème astral et nous apprendrons à traduire et interpréter ses différents symboles : signes, maisons, planètes, aspects ainsi que les cycles d'évolution. ■

Inscriptions et renseignements :

01 64 45 68 61

chantducors@gmail.com

www.chantducors.wix.com/chantducors

Les Jardins Familiaux rue du Clos de Marlotte



Ils sont réservés exclusivement aux personnes ne disposant pas de terrain personnel pour cultiver des légumes.

Ils sont gérés par une association et comportent diverses parcelles appartenant à la commune, allant de 66 m² à 150m².

Si vous désirez produire vos propres légumes et petits fruits (fraises, fram-

boises, rhubarbe) cultivés de façon raisonnée, venez nous rejoindre pour échanger, partager dans une ambiance conviviale.

Votre demande écrite est à déposer à la Mairie, à l'attention de :

Association des Jardins Familiaux du Clos de Marlotte. ■

Une famille de réfugiés accueillie dans le village

Emus par la situation des migrants fuyant la guerre, la haine et l'oppression, des habitants de Bourron-Marlotte et Montigny se sont réunis en association pour accueillir une famille dans le village. Il s'agit d'un projet solidaire qui vise à rassembler les bonnes volontés, au delà des convictions individuelles, considérant que l'accueil est une vertu citoyenne que tous peuvent partager.

L'association CAP VALLEE DU LOING, a donc accueilli le 25 octobre une famille Irakienne chrétienne arrivée en France une semaine plus tôt avec le statut de réfugiés politiques. Cette famille de trois personnes est généreusement logée dans la dépendance d'une maison prêtée par des habitants. L'association s'est organisée pour :

- accompagner cette famille dans ses démarches administratives (obtention d'une carte de séjour, dossiers d'équivalence de diplômes, etc.)

- apprendre le français

- contribuer aux besoins matériels

Le plus important dans cette démarche est la présence que les uns et les autres peuvent apporter pour que nos hôtes puissent envisager un nouvel avenir suite au déracinement qu'ils n'ont pas choisi. Aussi l'association est-elle ouverte à tous, n'hésitez donc pas à la contacter et à y adhérer (10€). ■

Contact :

Agathe Delignieres / Annie Rouger

cap.bourron@gmail.com

Danse autour du Loing

Nous avons clôturé les cours de danse au mois de Juin par un magnifique gala sur le thème des « Mille et Une Nuits ». L'année s'est bien déroulée et les comptes étaient même positifs. Mais cette année, le manque important et inexplicable d'inscriptions va nous obliger à ponctionner sur nos réserves. Nous pouvons assumer cette année mais nous ne pourrons continuer à payer des professeurs de danse sur des cours déficitaires une seconde année.

Aussi, je vous rappelle qu'une association ne peut vivre que si elle a des adhérents... Nous comptons sur vous, les inscriptions ne sont donc pas closes ! ■

Rappel : cours le mercredi à Montigny avec du Modern-Jazz 16h30-17h45 et 19h00-20h30

du Hip-Hop 17h45-19h00 et de la Zumba 20h30-21h30

cours le lundi à Grez/Loing avec de la Danse Orientale de 20h00 à 21h30

► état civil

NAISSANCES

25 août >>> Adhèn Drici
21 octobre >>> Axel Nuzillat
5 novembre >>> Margaux Da Costa
24 novembre >>> Andy Imbert

DÉCÈS

26 septembre >>> Jean Deslandes
25 octobre >>> Kurt Wagner
20 novembre >>> Pierre Lelièvre
22 novembre >>> Antoine Pacher
25 novembre >>> Yvette Guillory
Vve Villoing
4 décembre >>> Jeannine Moutardier
Ep Torres

MARIAGE

10 octobre >>> Jean-Jacques Morisseau
et Jeannine Friquet
27 octobre >>> Jean-François Kola
et Afsatou Maninga
7 novembre >>> Céline Guyar
et Marie-Line Pailleret

POUR VOS VOEUX 2016, PENSEZ AUX CARTES POSTALES DE LA MAIRIE-MUSÉE !

ELLES SONT À VOTRE DISPOSITION À LA MAIRIE ET À L'OFFICE DE TOURISME : ARMAND CHARNAY, OLIVIER DE PENNE, JOSEPH JEANNOT, AUGUSTE ALLONGÉ, ARTHUR HESELTINE, ALEXANDRE KREUTZER ET D'AUTRES PEINTRES VOUS ATTENDENT.

